

Sémantique

Cours de Licence de Sciences du Langage (L2)

Alain Lecomte – Professeur, Université Paris 8

Cours n°1 – Introduction à la sémantique des phrases, ambiguïtés et inférences

1 Introduction à la sémantique des phrases

1.1 Grammaire et sémantique

1.1.1 Le rôle de la grammaire dans la signification des phrases

Dans le cours de sémantique 1, on aura probablement vu les relations sémantiques qui existent entre les mots (homonymie, synonymie, antonymie, hyperonymie etc.) ainsi que différentes manières d'analyser et de représenter le sens des mots. On peut décomposer les mots en éléments simples du point de vue du sens appelés *sèmes*, on peut aussi les représenter comme des nœuds dans un réseau (justement appelé *réseau sémantique*). Ce qui nous intéresse dans ce semestre est de considérer les phénomènes de signification *au niveau de la phrase*. Evidemment, une phrase est construite à partir de mots et d'expressions et on ne peut faire autrement que faire allusion au sens de ces derniers, mais ce qu'il y a en plus c'est la manière dont les mots et expressions sont agencés dans la phrase, qui communiquera à celle-ci son sens. Il y a bien sûr une différence de signification entre :

(1) *un romancier populaire qui a écrit un roman*

et

(2) *un romancier qui a écrit un roman populaire*

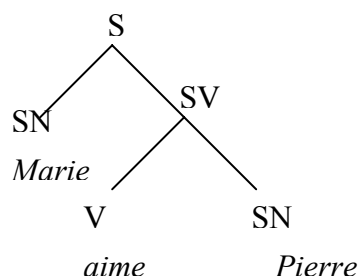
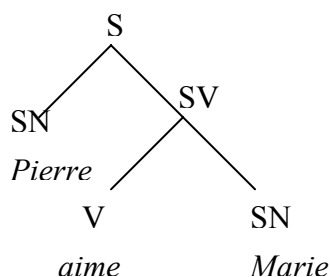
même si ce sont deux expressions (des syntagmes nominaux en l'occurrence) qui utilisent les mêmes mots. Plus simplement encore, on sait bien que

(3) *Pierre aime Marie*

et

(4) *Marie aime Pierre*

n'ont pas la même signification ! (ou alors il n'y aurait jamais d'amour malheureux). Or qu'est-ce qui combine ainsi des mots ou des expressions pour former une unité de plus grande ampleur ? C'est une **grammaire**. Ainsi nous voyons que la grammaire a sa part de responsabilité dans la construction du sens des phrases. Si *Pierre aime Marie* et *Marie aime Pierre* n'ont pas la même signification, c'est parce que leurs arbres syntaxiques (arbres de dérivation) ne sont pas identiques, et que cette non identité n'est pas simplement « accidentelle » (due à une variation minime). Cette non identité est **structurelle**.



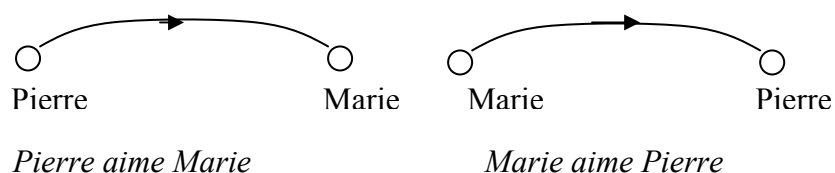
Si on admet que l'objet direct d'un verbe s'incorpore en premier au verbe dans la phrase et que le sujet est une sorte « d'argument externe » (qui s'incorpore en second et à une hauteur différente de celle de l'objet), on a une caractérisation importante de la structure de la phrase qui permet de comprendre pourquoi les deux phrases n'ont pas le même sens.

1.1.2 Rôles thématiques

On peut aussi imaginer que le verbe (ici « aimer ») assigne des rôles différents aux syntagmes nominaux remplissant les fonctions de sujet et de verbe, que par exemple, le sujet soit systématiquement celui qui fait l'expérience (« aimer » en est une !), ce que les anglo-saxons nomment *experiencer* (traduction française : expérimentateur ?), et que l'objet direct soit celui qui « reçoit », qu'on pourrait appeler le *patient*. De cette manière dans la phrase *Pierre aime Marie*, on aurait : experiencer : *Pierre*, patient : *Marie*, et dans la phrase *Marie aime Pierre*, on aurait experiencer : *Marie*, patient : *Pierre*. Une telle théorie est connue en linguistique (et particulièrement en linguistique générative) comme *théorie des rôles thématiques*. On voit que cette théorie permet d'établir un lien entre la grammaire et la signification. Nous reviendrons sur cette théorie dans la suite du cours. On peut voir tout de suite qu'elle se heurte à la question de savoir énumérer les différents rôles thématiques qui peuvent exister dans le langage. Pouvons-nous en établir une liste exhaustive finie ? De fait, les auteurs qui se sont attaqués à ce problème sont souvent arrivés à des résultats divergents, la nomenclature des rôles peut par exemple beaucoup changer d'un auteur à l'autre.

1.1.3 Vision « relationnelle » et « ensembliste »

Une manière plus abstraite de considérer le sens, sans encore faire référence à ces notions de rôle, consiste simplement à dire que dans une phrase simple telle que *Pierre aime Marie*, il y a une relation (au sens mathématique) entre deux termes, et que cette relation est orientée.



Une telle théorie utilise des concepts mathématiques, en fait des concepts très simples, qui sont issus de la théorie des ensembles et de la logique, que nous rappellerons au cours suivant.

1.2 Le problème des ambiguïtés

1.2.1 Ambiguïtés

L'une des motivations principales pour étudier la sémantique au niveau de la phrase concerne le phénomène bien connu de *l'ambiguïté*. A vrai dire, l'ambiguïté (le fait pour une unité linguistique d'avoir plusieurs interprétations possibles – une interprétation étant en général sélectionnée par le contexte –) est un phénomène qui traverse tout le langage humain, des unités de faible dimension aux unités de plus grande dimension, les unités de plus faible dimension concernant le sens étant, comme on sait, les *morphèmes*, et les unités de plus grande dimension allant bien au-delà de la phrase pour atteindre le *discours*, le *texte*, voire même *l'échange dialogique*. Enumérons quelques-unes des ambiguïtés les plus classiques, en les reliant aux mécanismes qui en sont la source.

1.2.2 Ambiguïtés lexicales

Ce sont celles qui concernent des unités lexicales qui ont même forme (orale et/ou écrite), par exemple des mots comme *avocat*, *pêche*... en anglais : *bank*. Même en contexte, ces mots peuvent être ambigus, voir par exemple :

(5) C'est un **avocat** véreux

(peut se dire aussi bien d'une personne qui exerce la profession d'avocat que du fruit qu'on mange souvent avec des petites crevettes...)

(6) *La pêche* était bonne

(7) *He went to the bank*

Voir aussi la plaisanterie (mentionnée par Freud dans *Le Mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*) :

(8) (à une réception chic) - *quelle magnifique soirée ! Et vous avez vu ces toilettes !*

- *je ne sais pas, je n'y suis pas encore allé.*

Ici le mot *toilettes* peut être compris aussi bien dans son sens de tenues de soirée, beaux vêtements etc. que dans son sens, plus trivial, de cabinet d'aisance ou WC.

1.2.3 Ambiguïtés structurelles ou syntaxiques

Dans cette catégorie, on range notamment les ambiguïtés de rattachement propositionnel, comme dans :

(9) *Jules regarde la fille avec un télescope*

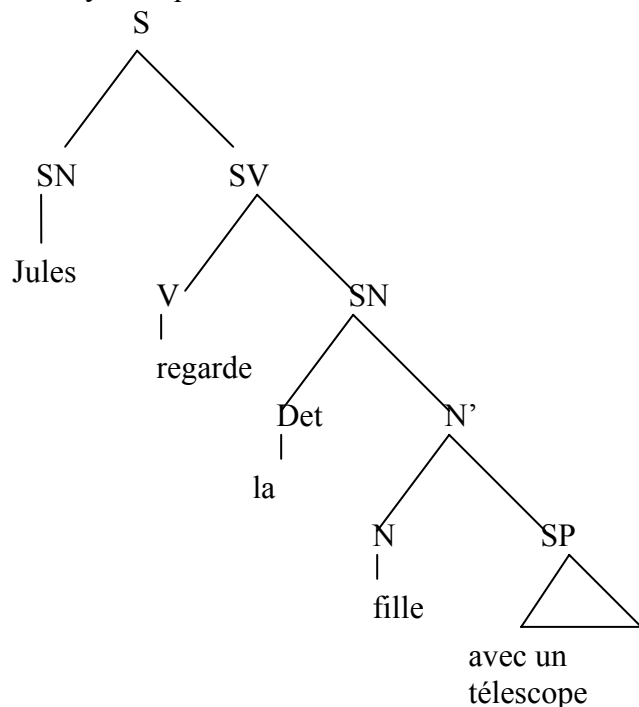
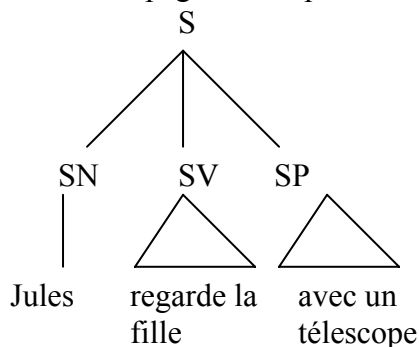
où le syntagme prépositionnel *avec un télescope* peut être interprété ou bien comme une sorte de complément instrumental (Jules utilise un télescope pour regarder la fille), ou bien comme un modifieur de *fille* (il s'agirait d'une fille se promenant avec un télescope en bandoulière). Les deux interprétations proviennent alors d'un découpage en constituants différent. Dans le premier cas, nous aurions :

(10) **[[Jules] [regarde la fille] [avec un télescope]]**

et dans le deuxième :

(11) **[[Jules] [regarde [la [fille] [avec un télescope]]]]**

Ces deux découpages correspondent à des arbres syntaxiques différents :



On a le même genre d'ambiguïté dans des expressions nominales qui accumulent les modifieurs prépositionnels ou adjectivaux, comme *un hôtel de charme discret*, *une pièce de toile blanche* ou *une maison au bord de la mer démontée...*

On peut aussi trouver des cas de phrases dont l'ambiguïté est de plusieurs sources : à la fois structurelle et « catégorielle ». Une ambiguïté sera dite *catégorielle* si elle provient du fait qu'un mot ou une expression peuvent recevoir plusieurs catégories morpho-syntaxiques. Par exemple, *porte* peut être aussi bien un nom (féminin, singulier) qu'un verbe conjugué (à la première ou la troisième personne du présent de l'indicatif), *ferme* également. En plus, *ferme*

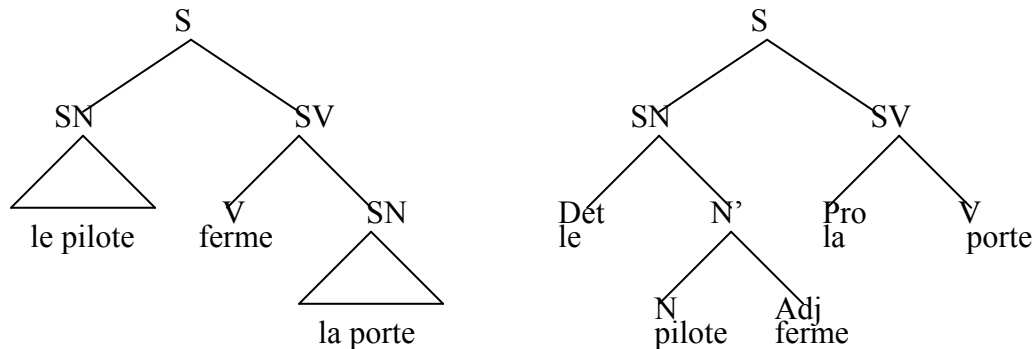
peut aussi être un adjectif. *Le* et *la* sont aussi bien articles que pronoms personnels. Il en résulte que des phrases comme :

(12) *Le pilote ferme la porte*

(13) *La petite brise la glace*

(14) *La petite ferme le voile*

sont structurellement ambiguës. Par exemple, la phrase (12) possède les deux représentations syntaxiques suivantes (en admettant ici une théorie syntaxique rudimentaire) :



1.2.4 Ambiguïtés de portée

Il existe encore un autre type d'ambiguïté, non décelable à partir de l'analyse en constituants et qu'on ne peut voir qu'au travers de la construction d'une représentation du sens. Les ambiguïtés de ce type les plus connues sont les ambiguïtés de portée. Le mot de « portée » désigne ici ce qu'on entend en logique par la portée (*scope* en anglais) d'un quantificateur. Considérons par exemple la phrase :

(15) *Tout étudiant doit rencontrer un professeur avant de s'inscrire à l'Université*

Il y a deux « lectures » de cette phrase, selon qu'il existe un professeur bien déterminé (désigné par l'Administration par exemple) que tout étudiant doit aller rencontrer ou que le choix du professeur est laissé à l'étudiant. Dans la première lecture, c'est comme si on avait, à la place de (15) :

(16) *Il y a un professeur que tout étudiant doit rencontrer avant de s'inscrire à l'Université*

En ce cas, la phrase peut être découpée selon :

(17) ***Il y a un professeur** [que **tout étudiant** doit rencontrer avant de s'inscrire à l'Université]*

ce qui fait apparaître que **tout étudiant** figure dans un domaine dépendant du morceau de phrase **il y a un professeur**. On dit en ce cas que **tout étudiant** est dans la portée de **il y a un professeur** (on dit aussi que le « il y a » a la portée large et le « tout » a la portée étroite).

Dans la seconde lecture, on aurait simplement :

(18) ***Tout étudiant** doit rencontrer [**un professeur**] (avant de s'inscrire à l'Université)*

faisant apparaître que c'est **un professeur** qui se trouve dans la portée de **tout étudiant** et que, donc, c'est cette fois « tout » qui a la portée large et « un » qui a la portée étroite.

Chaque fois que « un X » (ou « au moins un X », ou « quelque X ») figure dans la portée de « tout Y » (ou de « chaque Y »), on a une lecture qui fait dépendre le choix du X du choix du Y. Si, au contraire c'est le « tout Y » qui est dans la portée du « un X », le choix du X est *indépendant* du choix du Y.

Un cas similaire est celui de l'ambiguïté entre ce que les philosophes médiévaux ont appelé « interprétations *de re* » et « interprétations *de dicto* » (autrement dit interprétations d'un

énoncé comme portant sur les choses, le réel et interprétations d'un énoncé comme portant sur le « dire »). Une telle ambiguïté apparaît quand le célèbre Diogène dit :

(19) *Je cherche un homme*

En effet, cette phrase peut se comprendre comme : je sais qu'il existe un homme X (que je connais bien etc.) et je le cherche, ou bien comme : je cherche quelqu'un, peu importe précisément qui, mais qui ait la propriété d'être (vraiment) un homme. On pourrait représenter la première lecture (dite « *de re* » car elle porte sur un individu qui existe) par :

(20) **il existe** x, x est un homme, je **cherche** x

et la deuxième (dite « *de dicto* » car elle porte sur l'idée émise : s'il n'existait pas d'homme, la phrase n'en continuerait pas moins de pouvoir être vraie) par :

(21) je **cherche** x tel que x soit **un** homme

montrant par là que cette ambiguïté est voisine de la précédente : on peut dire qu'en (20), le verbe (qu'on qualifie d'*intensionnel* justement à cause de cette propriété particulière d'autoriser plusieurs lectures¹) est dans la portée du *il existe*, alors qu'en (21), c'est le *un* qui est dans la portée du verbe.

¹ Nous reviendrons plus loin sur l'opposition extensionnel / intensionnel